

## Un toit c'est un droit ?

En France, le droit à un logement digne est un droit fondamental. Toutefois, nous comptons, 4 Millions, de personnes souffrant de mal logement et 12 millions de personnes en fragilité.

Les inégalités sociales liées au logement se creusent chaque année. Aujourd'hui, on dépense, en moyenne pour le logement 3 fois plus si on est locataire en secteur privé que propriétaire.

Le marché immobilier basé sur l'offre et la demande fait du logement un bien lucratif comme un autre. La spéculation immobilière dans certains territoires impose aux plus pauvres de quitter leur quartier pour des zones moins chères : loin des équipements, des services et des transports en commun.

## Mes privilèges et l'égalité à l'accès au logement

Les privilèges, c'est ce qui nous est accordé parce qu'on appartient à une certaine classe sociale, de genre, de "race\*" et/ ou de culture... et que d'autres n'en ont pas. (exemple héritage).

Posséder un ou de multiples privilèges ne signifie pas qu'on a aucun problème lié au logement. Cela signifie, que l'on ne rencontre pas les mêmes embûches que celles et ceux qui n'ont pas ce privilège.

Pour lutter, contre les inégalités sociales systémiques, nous devons interroger nos privilèges (produits de ce système inégalitaire) car souvent ils nous permettent plus d'autonomie, de capacité d'agir, accès à des ressources aux dépens des autres.

\* système de hiérarchisation sociale des personnes en fonction de leur appartenances supposées liées à leur couleur de peau, leur accents etc.

## La coopérative d'habitants

Pour enrayer efficacement, les inégalités sociales systémiques, il nous faudrait instaurer un système politique et social qui permette l'autonomie et l'auto-détermination inconditionnelle de chacun.e.

Cela implique : des formes d'organisation collective, d'auto-gestion, de représentation des intéressé.e.s : ce que permet la coopérative d'habitants.

Une coopérative d'habitants est une société (SAS, SCI etc) coopérative qui regroupe des personnes qui veulent créer, gérer et améliorer ensemble leur habitat.

Leur souhait est de rendre accessible à toutes et à tous des logements.

La redevance (loyer+épargne+charges) sera adaptée aux ressources financières de chacun.e des coopérateurs et coopératrices.

Les enjeux environnementaux sont au centre de leurs préoccupations : économies d'énergie, mise en commun d'équipements, etc.

Les trois valeurs fondamentales de la coopérative d'habitants sont :

- ▶ la propriété collective,
- ▶ la sortie du marché (système spéculatif)
- ▶ la démocratie..



**Nous contacter?**  
Adresse :  
MNE 3 rue de Tauzia  
33800 Bordeaux  
mail : [contact@atcoop.org](mailto:contact@atcoop.org)  
site : [www.atcoop.org](http://www.atcoop.org)  
tel : 07 68 03 14 03  
FB : [@AtcoopNouvelleAquitaine](https://www.facebook.com/AtcoopNouvelleAquitaine)



## Je colorie, comment j'habite



## Visualiser mes privilèges et autres avantages de l'habitat

Colorie quand l'affirmation te correspond et vois si le quartier prend des couleurs !!!!



les oiseaux représentent ce qui devrait être le "minimum logement" pour toutes et tous.



le serpent représente les privilèges qui peuvent devenir des oppressions



- 1 J'ai un logement
- 2 Mon logement est sain
- 3 Je peux payer mes factures
- 4 Je chauffe l'hiver
- 5 Mon loyer - intérêt d'emprunt n'excède pas les 1/3 de mon salaire
- 6 J'ai une pièce à moi
- 7 J'ai choisi mon logement
- 8 Mon logement est adapté à mes besoins
- 9 J'ai accès à des équipements et au transport à proximité
- 10 J'ai accès à un espace extérieur exp : balcon
- 11 J'ai participé à la conception
- 12 J'ai une bonne relation avec mes voisins
- 13 J'ai un réseau d'entraide
- 14 Je peux inviter des personnes chez moi
- 15 Je gère - je décide
- 16 Je suis propriétaire
- 17 Je suis héritier-ère
- 18 Je peux accéder à un emprunt
- 19 J'ai fait une plus value à la revente d'un logement
- 20 J'ai une maison secondaire
- 21 Je touche un/des loyers